

## Dynacité et la Caisse d'Épargne Rhône Alpes créent **MyLi**, spécialisée dans la production et la gestion de logements locatifs intermédiaires

**Lyon, le 16 septembre 2020 - Pour les ménages actifs sur des zones où le marché immobilier est très tendu, notamment le Pays de Gex, la Haute-Savoie et la Métropole Lyonnaise, il est très difficile de se loger. En réponse à cette demande croissante, Dynacité et la Caisse d'Épargne Rhône Alpes s'associent et créent la société MyLi, producteur et gestionnaire de logement locatif intermédiaire neuf.**

### **MyLi, une nouvelle solution dédiée au logement locatif intermédiaire**

---

La société MyLi, créée par Dynacité et la Caisse d'Épargne Rhône Alpes, va développer une nouvelle offre de logements intermédiaires **sur des zones où le marché immobilier est très tendu**, avec des constructions situées exclusivement en zone A et B1, notamment le Pays de Gex, la Haute-Savoie et la Métropole Lyonnaise.

MyLi table sur **une production de 60 à 80 logements neufs par an**. Ces logements seront réalisés en maîtrise d'ouvrage directe ou en VEFA (Vente en Etat Futur d'Achèvement). Les premiers logements seront mis en location en 2022. Ils offriront des prestations soignées tant en termes de qualité de vie que de développement durable : haut standing, emplacement en zone urbaine ou péri-urbaine des métropoles, performances énergétiques conformes ou supérieures à la norme RT 2020.

### **MyLi, une réponse au parcours résidentiel**

---

Entre un parc locatif privé qui devient de plus en plus inaccessible et des logements aidés sous conditions de ressources, **les actifs aux revenus intermédiaires** ont de plus en plus de difficulté à se loger. C'est le cas particulièrement dans les grandes agglomérations ou sur les territoires en tension.

L'offre de logements intermédiaires de MyLi permet ainsi d'accéder à des logements neufs de standing, au plus près des bassins d'emploi, **avec des loyers inférieurs de 10 à 20% au marché**.

Après 10 années d'occupation, les occupants auront la possibilité d'acquérir leur logement et ainsi de se constituer un patrimoine en accédant à la propriété.

### **MyLi, un outil à destination des territoires et de l'économie régionale**

---

Le logement intermédiaire offre une solution pérenne aux collectivités locales qui souhaitent sécuriser la présence d'actifs aux revenus moyens sur leurs territoires. Il garantit la **mixité sociale** puisque tout programme intermédiaire est nécessairement accompagné de 25% de logements sociaux ou en accession sociale à la propriété. Le logement intermédiaire apporte une offre complémentaire à l'existant et contribue à fluidifier le parc social en offrant de nouvelles solutions aux locataires qui s'acquittent d'un Supplément de Loyer de Solidarité (SLS).

Avec MyLi, le projet commun de Dynacité et de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes a également vocation à contribuer à la **reprise économique sur le territoire**. La construction de cette nouvelle offre de logements intermédiaires, constituée exclusivement de logements neufs, alimentera l'activité du secteur du bâtiment.

Sur 5 ans, MyLi prévoit d'investir 67 millions d'euros pour la création de 300 à 400 logements.

## MyLi, un partenariat stratégique entre Dynacité et la Caisse d'Épargne Rhône Alpes

Dynacité, bailleur social dynamique, et la Caisse d'Épargne Rhône Alpes, grande banque commerciale, régionale et coopérative, partagent une relation de confiance depuis plusieurs années et des **valeurs et ambitions communes** : promouvoir le développement durable du territoire, améliorer le quotidien des rhônalpins, innover pour avancer. Les deux structures s'associent pour créer MyLi, dont le capital s'élève à 7 millions d'euros. MyLi sera détenue à 72% par Dynacité et 28% par la Caisse d'Épargne Rhône Alpes. La structure juridique de MyLi (Société par Actions Simplifiée) offre l'agilité nécessaire à la prise de décision pour créer un outil de compétence régionale afin de produire et gérer de la location en logement intermédiaire.

Cette création s'inscrit dans le projet d'entreprise Dynacité, avec l'ambition annoncée dès 2015 de structurer Dynacité en groupe immobilier afin de répondre à la diversité des enjeux de société et des parcours de vie. Il est indispensable de préserver les activités initiales de l'OPH (Office Public de l'Habitat) que sont : l'aménagement, la construction et la gestion, tout en répondant aux besoins spécifiques des territoires.

**Marc Gomez**, Directeur Général de Dynacité : « *La création de MyLi est pour Dynacité un prolongement de sa mission de service public, en apportant une véritable réponse aux besoins de logements des jeunes actifs, cadres intermédiaires et agents de la fonction publique en zones tendues. C'est aussi, pour les élus locaux, un fabuleux outil de mixité sociale qui accompagne le développement des territoires à forte tension et à croissance démographique rapide.* »

**Alain Denizot**, Président du Directoire de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes : « *Premier banquier privé du Logement Social sur son territoire, la Caisse d'Épargne Rhône Alpes est un partenaire historique du secteur et un acteur principal de l'épargne populaire, fondement du Logement Social. La Caisse d'Épargne Rhône Alpes est donc bien placée pour comprendre et accompagner la profonde mutation qui s'opère : évolution du marché de la location immobilière, des attentes des rhônalpins en matière d'habitat, des modèles économiques des bailleurs sociaux, transition écologique, mixité sociale... Nous faisons le choix d'investir dans un projet innovant qui va permettre aux ménages actifs à revenus moyens d'habiter au plus près de leur emploi.* »

### Carte d'identité du logement locatif intermédiaire (LLI)

- Des logements neufs
- Des loyers plafonnés, inférieurs de 10 à 20% aux loyers du marché privé, se situant entre ceux du logement social et ceux du parc privé
- Des logements destinés principalement aux jeunes actifs, cadres intermédiaires et agents de la fonction publique
- Des logements situés dans les métropoles ou à proximité, au plus près des bassins d'emplois en zones tendues où l'offre de logement est inférieure à la demande
- Sous conditions de plafond de ressources

## À propos de MyLi

---

Forme juridique : SAS

Capital : 7 millions d'euros

Répartition du capital : 72% Dynacité / 28% Caisse d'Épargne Rhône Alpes

Gouvernance :

- Président Marc Gomez
- Directeur général délégué Thomas Michaud
- Administrateur Christophe Desvignes

## À propos de Dynacité

---

MyLi est une filiale du groupe Dynacité, 1<sup>er</sup> bailleur social de l'Ain. Engagé par nature, le groupe Dynacité conçoit son métier comme une mission d'intérêt général : loger le plus grand nombre en s'adaptant aux parcours de vie et aux besoins des territoires.

Dynacité gère près de 27 000 logements, sur 241 communes et 5 départements. Dynacité emploie 601 collaborateurs, dont la moitié environ travaille en proximité dans cinq directions territoriales. Ses activités immobilières concernent l'aménagement, la construction neuve, la réhabilitation, la location et l'accession sociale à la propriété. Chaque année, Dynacité engage des travaux d'amélioration et de rénovation de 20% de son parc et construit en moyenne 500 logements neufs.

Dynacité contribue au bien vivre ensemble, au lien social et à la tranquillité des habitants.

Son ambition est de contribuer au développement économique des territoires dans une démarche de développement durable.

Dynacité réalise un CA de 155 millions d'euros, un résultat net de 14 millions d'euros et investit à hauteur de 108 millions d'euros pour vos territoires.

## À propos de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes

---

La Caisse d'Épargne Rhône Alpes est une banque commerciale, régionale et coopérative, qui agit au quotidien pour le développement de son territoire. Elle fait partie du groupe BPCE, 2<sup>ème</sup> groupe bancaire français.

Elle accompagne les projets de ses clients particuliers, entreprises, professionnels, associations, bailleurs sociaux, collectivités et institutionnels locaux.

Acteur historique et 1<sup>er</sup> financeur du Logement Social, la Caisse d'Épargne Rhône Alpes assume un rôle de partenaire solidaire impliqué dans la gouvernance des bailleurs sociaux avec de nombreux postes d'administrateurs au sein des Organismes du Logement Social (OLS) sur son territoire.

1,6 millions de Rhônalpins sont clients de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes et près de 500 000 en sont sociétaires. Avec ses 3 000 collaborateurs, ses 280 agences, ses 6 centres d'affaires, la Caisse d'Épargne Rhône Alpes est proche des clients et des décideurs sur cinq départements (Rhône, Ain, Isère, Savoie et Haute-Savoie).

### Contacts Presse

#### DYNACITÉ

**Nathalie Caron**

Tél. 04 74 14 14 59 – 06 78 99 26 76

E-mail : [n.caron@dynacite.fr](mailto:n.caron@dynacite.fr)

[www.dynacite.fr](http://www.dynacite.fr)

#### CAISSE D'ÉPARGNE RHÔNE ALPES

**Virginie Briuessel**

Tél. 04 72 60 20 72 – 06 19 84 51 25

E-mail : [virginie.briuessel@cera.caisse-epargne.fr](mailto:virginie.briuessel@cera.caisse-epargne.fr)

[www.caissedepargnerhonealpes.fr](http://www.caissedepargnerhonealpes.fr)